



Instructions pour remplir le formulaire d'appel

(en vertu de l'article 27 ou 28 de la *Loi sur les offices de protection de la nature*)

Tribunal des mines et des terres, 655, rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5 **Téléphone** : 416-212-6349 ou 1-866-448-2248 **Site Web** : <http://elto.gov.on.ca> **Courriel** : MLT.Registrar@ontario.ca

Nous sommes résolus à offrir nos services dans le respect de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez communiquer avec notre coordonnateur de l'information sur l'accessibilité dès que possible.

Les renseignements personnels qui vous sont demandés dans le présent formulaire sont obtenus en vertu de la partie VI de la **Loi sur les mines** et de la **Loi sur l'exercice des compétences légales**. Ces renseignements seront utilisés aux fins de l'appel ou de la révision devant le Tribunal des mines et des terres.

Avant de remplir le présent formulaire

- Avez-vous obtenu, d'un office de protection de la nature, une décision que vous souhaitez porter en appel?
- Si vous êtes une municipalité participante, vous pouvez, dans les 30 jours de la réception de votre avis de répartition de la part d'un office de protection de la nature en vertu de l'**article 27**, demander la révision par le TMT de la répartition des dépenses d'exploitation.
- Le requérant qui s'est vu refuser une autorisation de procéder à une mise en valeur ou qui s'oppose aux conditions dont est assujettie l'autorisation en vertu de l'**article 28** de la **Loi sur les offices de protection de la nature** peut, dans les 30 jours qui suivent la date à laquelle il reçoit la décision motivée, interjeter appel devant le ministre des Richesses naturelles, lequel a délégué ce pouvoir au TMT.
- Existe-t-il des demandes de nature judiciaire en cours concernant votre terrain minier?

Information relative au dépôt

Partie 1 : Renseignements sur le bien

Veillez fournir l'adresse du bien et une description légale du bien visé (appels en vertu de l'article 28 seulement).

Partie 2 : Information sur l'appel et motifs d'appel

Veillez indiquer le ou les articles de la *Loi sur les offices de protection de la nature* qui constituent le fondement de votre appel ou de votre demande de révision, ainsi que toute décision judiciaire concernant le bien-fonds visé (le cas échéant), et décrire en quelques mots les **motifs** de votre appel ou de votre demande de révision.

Partie 3 : Renseignements sur le requérant et sur l'intimé

Veillez remplir cette section et fournir vos coordonnées (propriétaire du bien-fonds) et celles du représentant (le cas échéant) qui agira en votre nom. **Si vous connaissez** les coordonnées de la partie intimée (ou de son représentant), veuillez les fournir. Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez que l'on communique avec vous en cochant la case « français » ou « anglais ».



Instructions pour remplir le formulaire d'appel

(en vertu de l'article 27 ou 28 de la **Loi sur les offices de protection de la nature**)

Tribunal des mines et des terres, 655, rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5 **Téléphone** : 416-212-6349 ou 1-866-448-2248 **Site Web** : <http://elto.gov.on.ca> **Courriel** : MLT.Registrar@ontario.ca

Partie 4 : Autorisation pour agir à titre de représentant

Les représentants qui ne sont pas titulaires d'un permis délivré par le Barreau de l'Ontario doivent confirmer qu'ils possèdent une autorisation écrite. Si vous êtes la partie appelante et remplissez le présent formulaire, veuillez remplir la présente section et en remettre une copie à votre représentant. Si vous êtes le représentant et remplissez le présent formulaire, veuillez remplir la présente section et vous assurer d'avoir une autorisation écrite – signée par la partie appelante – d'agir pour le compte de la partie appelante. Veuillez cocher la case confirmant qu'une autorisation écrite a été transmise au TMT ainsi qu'à la partie intimée.

Toute personne qui agit à titre de représentant pour autrui devant le TMT doit être titulaire d'un permis d'exercer le droit, sauf si elle ne fournit pas de services juridiques professionnels, mais vient plutôt en aide gratuitement à un ami ou à un proche. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la délivrance du permis d'exercer le droit, veuillez consulter le site Web du Barreau de l'Ontario à l'adresse www.iso.ca ou encore, appeler au 416-947-3315 ou au 1-800-668-7380.

Partie 5 : Comment interjeter appel

Veillez remplir le présent formulaire et l'envoyer seulement au moyen de l'UNE des deux options suivantes :

1. Par courriel

MLT.Registrar@ontario.ca

Il s'agit de la méthode **priviligée**.

2. Par courrier ou livraison à l'adresse

Tribunaux décisionnels de Ontario

Tribunal des mines et des terres

665, rue Bay, bureau 1500

Toronto (Ontario)

M5G 1E5

Tous les appelants recevront un courriel ou une lettre accusant réception de leur avis d'appel.

Partie 6 : Aucuns frais de dépôt

Il n'y a aucun frais pour déposer le formulaire.

Partie 7 : Après le dépôt

Vous recevrez un accusé de réception de votre formulaire ainsi qu'un avis de conférence relative à la cause ou un avis d'audience, lorsque celles-ci auront été mises au rôle. Il serait bon de commencer à vous préparer en vue de l'audience. Prenez connaissance de l'information relative au TMT sur le site Web. Si vous avez des questions relatives au processus d'appel ou d'examen des demandes, n'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur du Tribunal, Tribunal des mines et des terres, au 647-524-8381.



Instructions pour remplir le formulaire d’appel

(en vertu de l’article 27 ou 28 de la **Loi sur les offices de protection de la nature**)

Tribunal des mines et des terres, 655, rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5 **Téléphone** : 416-212-6349 ou 1-866-448-2248 **Site Web** : <http://elto.gov.on.ca> **Courriel** : MLT.Registrar@ontario.ca

Partie 1 : Renseignements sur le bien

Veillez fournir l’adresse du bien et une description légale du bien visé (appels en vertu de l’article 28 seulement).

Partie 2 : Information sur l’appel ou la révision et motifs d’appel

Veillez indiquer le ou les articles de la **Loi sur les offices de protection de la nature** sur lesquels vous fondez votre appel ou votre révision :

Veillez indiquer la date de la décision de l’office de protection de la nature.

Veillez expliquer en quelques mots les **motifs** de votre appel/révision.



Instructions pour remplir le formulaire d'appel

(en vertu de l'article 27 ou 28 de la **Loi sur les offices de protection de la nature**)

Tribunal des mines et des terres, 655, rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5 **Téléphone** : 416-212-6349 ou 1-866-448-2248 **Site Web** : <http://elto.gov.on.ca> **Courriel** : MLT.Registrar@ontario.ca

Partie 3 : Renseignements sur l'appelant

Prénom : _____ Nom : _____

Entreprise : _____ Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays (si hors Canada) : _____

Numéro de tél/cell. : _____ N° de téléphone au travail : _____

Adresse électronique : _____

Êtes-vous le propriétaire de ce bien? oui non

Êtes-vous représenté(e)? oui non

Je préfère que mes communications avec le TMT soient en : français **ou** anglais

Partie 3 (suite) : Renseignements sur la partie intimée

Office de protection de la nature : _____

Personne-ressource : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays (si hors Canada) : _____

N° de téléphone au travail : _____

Adresse électronique : _____



Instructions pour remplir le formulaire d'appel

(en vertu de l'article 27 ou 28 de la **Loi sur les offices de protection de la nature**)

Tribunal des mines et des terres, 655, rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5 **Téléphone** : 416-212-6349 ou 1-866-448-2248 **Site Web** : <http://elto.gov.on.ca> **Courriel** : MLT.Registrar@ontario.ca

Partie 4 : Autorisation de l'appelant pour agir à titre de représentant

Prénom : _____

Nom : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays (si hors Canada) : _____

Numéro de tél/cell. : _____

Adresse électronique : _____

Les représentants qui ne sont pas titulaires d'un permis délivré par le Barreau de l'Ontario doivent avoir une autorisation écrite et cocher la case ci-dessous.

Je certifie que j'ai obtenu de l'appelant une autorisation écrite pour agir en son nom à titre de représentant dans le cadre du présent appel, et je comprends que l'on pourrait me demander de fournir cette autorisation en tout temps. Je comprends que je peux agir à titre de représentant seulement si je fais l'objet d'une exception prévue par les règles du Barreau de l'Ontario.

Partie 5 : Comment interjeter appel

Veillez remplir le présent formulaire et l'envoyer seulement au moyen de l'UNE des deux options suivantes :

1. Par courriel

MLT.Registrar@ontario.ca

Il s'agit de la méthode **privilégiée**.

2. Par courrier ou livraison à l'adresse

Tribunaux décisionnels de Ontario

Tribunal des mines et des terres

665, rue Bay, bureau 1500

Toronto (Ontario)

M5G 1E5

Tous les appelants recevront un courriel ou une lettre accusant réception de leur avis d'appel.



Tribunaux décisionnels Ontario – Division de l'environnement et de l'aménagement du territoire

Instructions pour remplir le formulaire d'appel

(en vertu de l'article 27 ou 28 de la **Loi sur les offices de protection de la nature**)

Tribunal des mines et des terres, 655, rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5 **Téléphone** : 416-212-6349 ou 1-866-448-2248 **Site Web** : <http://elto.gov.on.ca> **Courriel** : MLT.Registrar@ontario.ca

Partie 6 : Aucuns frais de dépôt

Il n'y a aucuns frais pour déposer le formulaire.

Partie 7 : Après le dépôt

Vous recevrez un accusé de réception de votre formulaire ainsi qu'un avis de conférence relative à la cause ou un avis d'audience, lorsque celles-ci auront été mises au rôle. À ce stade, vous pouvez commencer à vous préparer en vue de l'audience. Si vous avez des questions au sujet du TMT ou du processus d'appel, veuillez visiter notre site Web à l'adresse <http://elto.gov.on.ca>. Si vous avez des questions au sujet du processus d'appel ou d'examen des demandes, n'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur du Tribunal, Tribunal des mines et des terres, au 647-524-8381.

Les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire sont recueillis conformément à la partie IV de la Loi sur les mines. La totalité des renseignements se rapportant à l'appel ou à la demande sera utilisée dans le cadre des activités du TMT et aux fins du règlement de l'appel ou de la demande. Pour en savoir plus sur le TMT, nous vous invitons à consulter son site Web à l'adresse www.elto.gov.on.ca.